

Combien coûte l'archivage?

Intervenants

Marie-Anne CHABIN, CR2PA, Université de Paris Ouest Nanterre

Aurélie FOUQUERAY, responsable de l'Unité Documentation & Archives de Réseau Ferré de France

Bernard OUIILLON, attaché de direction à Réseau de transport d'électricité (RTE)

Florent VINCENT, responsable Partage de l'information au sein du Groupe Thales, division Aéronautique et Défense

Le coût de l'archivage

Marie-Anne CHABIN

On entend toutes sortes de discours sur ce sujet. Que croire et que faire ?

L'approche managériale de l'archivage ne s'intéresse pas à définir un coût fixe de l'archivage qui serait lié au nombre de documents, à leur volume ou au nombre de collaborateurs affectés aux archives. L'approche managériale de l'archivage, conformément à la norme internationale ISO15489 sur le records management, part de l'analyse de risque et évalue les meilleurs moyens pour qu'une entreprise ou une institution puisse accéder facilement aux documents susceptibles de justifier ses droits ou ses actions.

L'archivage n'est ni cher ni bon marché. L'archivage est une nécessité.

Parler du coût de l'archivage avant d'avoir identifier ce que l'on devait archiver n'a guère de sens.

Parler du coût de l'archivage pour une entreprise quand les documents gérés par le projet d'archivage sont aux trois-quarts inutiles et que les documents qui présentent le plus de risque n'y sont pas n'a guère de sens.

Parler du coût de l'archivage dans l'absolu sans prendre en compte les autres démarches de gestion de l'information que sont notamment la sécurité, la qualité, la continuité d'activité, la documentation, la dématérialisation, n'a guère de sens.

Quand on aborde la question du coût de l'archivage, il convient donc de considérer successivement :

1. le coût managérial : analyse de risque, définition des règles de vie des documents essentiels, engageants, stratégiques, importants pour la mémoire de l'entreprise, sensibilisation des managers et de l'ensemble des collaborateurs.
2. le coût technique : paramétrage des applications pour produire des documents facilement archivables, équipements de conservation, traitement unitaire des

documents (métadonnées, conversion de format...), coûts humains et logistiques des recherches et des consultations, migrations technologiques, destruction sécurité.

Les tâches liées au traitement ou au stockage des documents ont un coût plus facilement mesurable, avec des fourchettes de prix qui sont plus liées à la qualité initiale des documents traités ou stockés ou nature du travail réalisé qu'à la concurrence du marché.

Gain et assurance

Florent VINCENT

Pour les coûts d'un projet d'archivage, il y a deux axes :

- le premier axe concerne la dématérialisation ; on peut voir des gains puisque dématérialiser un flux permet d'économiser du papier, d'être plus efficace ;
- le deuxième axe est un coût mais on peut le comparer à une assurance sur un bien, une voiture ou un appartement ; c'est un mal nécessaire dans le sens où chaque année on paie mais si le sinistre survient, on est bien content d'avoir cette assurance pour se faire rembourser.

Il faut donc voir l'archivage de la même façon. Il est très important de pouvoir découper son projet d'archivage et d'identifier concrètement les documents que l'on veut archiver pour ne pas « sur-archiver » en quelque sorte, comme on est « sur-assuré ».

Il faut aussi identifier les bons formats et les bonnes durées de conservation. Et tout cela en utilisant une infrastructure – aussi bien au niveau des serveurs que du bon logiciel – pour assurer une pérennité qui va bien.

Gaspillage et perte d'efficacité

Bernard OUILLON

[...] Deuxième axe : c'est un coût accru avec des gaspillages économiques. Nous allons, avec ces documents, occuper des locaux, et ces locaux vont nous coûter. Nous allons aussi avoir des risques de dégradation des documents que nous allons stocker dans des endroits qui ne sont pas construits pour cet effet, alors qu'un tiers-archiviste papier ou un tiers-archiviste numérique est un professionnel dans la gestion de la logistique de ce type de documents.

En troisième lieu, ce sont des pertes d'efficacité que nous avons tous connues.

- Exemple : une personne est partie ; nous sommes en cours de négociation avec des constructeurs, des fournisseurs, et nous nous trouvons obligés de reprendre à zéro cette partie de négociation.
- Autre exemple vécu régulièrement : une étude a été réalisée dans le temps ; nous avons un ouvrage qui a été construit dans le temps ; on a besoin de le modifier mais

on ne retrouve pas les modèles de calcul, ce qui nécessite de réinvestir du temps et de l'argent pour re-modéliser l'ouvrage construit.

- Troisième exemple, que l'on a tous vécu dans notre carrière : nous arrivons dans un bureau ; les armoires sont pleines ; et la question qu'on se pose : « Que va-t-on faire de cela ? ».

C'est intéressant, parce que nous avons une solution : c'est l'archivage ! Ce sont les méthodes de conservation, que l'on peut déployer, que l'on peut mettre en œuvre et qui nous permettent d'être sûrs demain que nous avons mis de côté les documents à enjeu et les documents sensibles, et que nous avons éliminé l'ensemble des documents qui n'ont aucune nécessité d'emploi par la suite dans notre entreprise.

Un coût relatif mais des risques conséquents

Aurélie FOUQUERAY

Dans le monde ferroviaire, le coût d'archivage d'un projet est très relatif, parce que les coûts associés à la construction d'une ligne nouvelle sont tels que, forcément, quand on parle d'archivage, ça semble un coût assez petit.

Par contre, ce qu'on ne mesure pas forcément lors du projet, c'est l'impact que cela a de mal archiver tout au long du projet. Il y a des pertes de documents, des pertes de courriers, des pertes d'échanges qui vont entraîner des risques, des risques d'image – ce qui est très dommage pour une entreprise publique –, des risques financiers ou juridiques.

En fait, si le coût de l'archivage proprement dit est faible, les risques peuvent être très conséquents à terme.